

aussi pour les enfants des programmes spéciaux hors du cadre scolaire: conférences et projections du samedi, activités collectives, cercles de naturalistes et excursions. Au niveau de l'enseignement supérieur, les travaux sur le terrain effectués par les musées permettent aux étudiants de se former à la recherche dans de nombreuses disciplines. Le personnel des musées répond à une foule de demandes de renseignements d'ordre scientifique ou technique et fournit conseils et services de consultation aux établissements et aux savants étrangers. En 1970, 288 (40.7%) musées et établissements connexes ont effectué des recherches se rattachant aux collections.

À l'intention des adultes, les musées offrent des conférences, des projections ainsi que des visites commentées, et ce ordinairement tout au long de l'année. Des membres du personnel donnent parfois des conférences à des groupements de bienfaisance, associations paroissiales, associations parents-maîtres et clubs d'amateurs. Ces derniers (groupes de naturalistes, clubs de minéralogie, sociétés d'astronomie, etc.) peuvent être autorisés à avoir leur siège au musée. Des expositions itinérantes sont organisées à l'occasion de foires, fêtes commémoratives et congrès. Certains musées canadiens ont présenté régulièrement des émissions radiophoniques ou télévisées, et d'autres l'ont fait à l'occasion. Quelques musées historiques tiennent des journées annuelles pour faire connaître au public les arts, l'artisanat ou les industries que représentent les objets exposés.

Le tableau 7.22 expose les résultats d'une enquête menée par Statistique Canada pour l'année 1970. Environ 55 millions de personnes ont visité 708 musées, galeries d'art et établissements connexes au Canada, y compris les Musées nationaux du Canada; sur ce nombre, 2.9 millions sont venus en groupes, lors de visites organisées par des écoles, associations paroissiales ou autres. Le personnel des établissements comprenait 3,793 employés à temps plein, 3,157 employés à temps partiel et 6,515 bénévoles. Les frais d'exploitation se sont élevés à près de \$40 millions, et seulement 38.5% des établissements avaient un prix d'entrée.

7.3.2.2 Musées nationaux du Canada

Les fonctions d'un grand musée sont de recueillir, conserver et entreposer des objets se rapportant aux diverses disciplines qui l'intéressent. Tout aussi importantes sont les recherches de spécialistes dans ces domaines et la publication de leurs découvertes. Les musées exposent des spécimens de leurs collections dans un décor attrayant afin d'illustrer l'origine scientifique des divers éléments. Conférences, publications, services de renseignements et de consultation, séances d'étude, visites commentées pour enfants et adultes, expositions itinérantes, prêts, services de bibliothèque et émissions de radio et de télévision, tout cela fait partie du programme des Musées nationaux du Canada.

En 1972, les Musées nationaux du Canada, société de la Couronne comprenant la Galerie nationale du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée national de l'homme et le Musée national des sciences naturelles, a été chargé de l'application de la politique nationale des musées. Cette politique a pour but de faciliter aux Canadiens l'accès aux objets, collections et autres éléments qui font partie de l'héritage culturel du Canada grâce à la décentralisation et à la démocratisation des expositions.

La politique vise les grands et les petits musées dans toutes les régions du pays. Elle encourage les établissements de moindre envergure à améliorer leurs installations de façon à pouvoir recevoir divers objets d'expositions et de collections itinérantes provenant d'autres établissements. La politique prévoit également l'expansion de l'espace d'exposition, soit au moyen de modules de présentation mobiles, soit par la construction de nouvelles installations de montre dans les localités éloignées qui n'étaient pas jusqu'ici desservies par un musée ou une galerie d'art.

L'application de la politique nationale des musées s'effectue dans le cadre de 11 programmes: musées associés, centres nationaux d'exposition, subventions spéciales, aide à la formation, aide au catalogue, caisse d'achat de secours, éducation et vulgarisation, collection nationale de prêts, muséobus, inventaire national et conservation. Pour ces 11 programmes, \$1.1 million a été fourni aux fins de la mise en œuvre de la politique en 1972-73 et \$13.4 millions permettront de poursuivre le travail en 1973-74.

Le conseil d'administration des Musées nationaux du Canada a créé une Commission consultative sur la politique nationale des musées, présidée par le vice-président du conseil et formée de deux représentants du Secrétariat d'État, d'un représentant du Conseil des Arts du Canada, de deux membres nommés par le président du conseil parmi des candidats présentés